



Fiche technique :

Cuivre et laiton



Ce que signifie choisir un produit Green Star

Les produits bénéficiant du statut Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier les articles de nos gammes qui contribuent à réduire l'impact sur l'environnement. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour sélectionner et mieux comprendre les produits qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

L'importance du cuivre et du laiton

L'approvisionnement responsable vise à résoudre les problèmes environnementaux et éthiques liés aux matières premières et à la fabrication d'un produit.

On estime que la production de cuivre est responsable de 0,2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais la production devrait doubler d'ici 2050, en partie car le cuivre est essentiel à de nombreux composants d'une transition énergétique propre ([Copper Alliance](#)).

L'[International Copper Study Group](#) estime que 33 % du cuivre utilisé dans le monde en 2021 était recyclé. L'utilisation de cuivre recyclé peut contribuer à améliorer l'usage de ce métal. Cependant, compte tenu de la hausse de l'utilisation, il est également important de s'assurer que le cuivre est extrait et traité de manière responsable.

Le cuivre est utilisé pour fabriquer du laiton. Comme le cuivre, le laiton peut être recyclé.

Critère 1 :

Évaluation des produits Green Star



Chaque produit doit répondre :

- à l'ensemble des exigences légales locales ;
- à l'ensemble des exigences des politiques de Kingfisher.

[Cliquez ici pour consulter les politiques de Kingfisher](#). Elles comprennent notamment nos normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'emballage.

Nous vérifions également si les produits figurent sur une liste de critères d'exclusion. La liste de critères d'exclusion contient plusieurs critères ou caractéristiques pertinents pour le type de produit, qui, s'ils sont présents, disqualifient le produit pour le statut Green Star. La liste de critères d'exclusion se trouve à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

Tous les produits Green Star ne font pas l'objet d'une évaluation du cycle de vie. Cependant, l'application des politiques Kingfisher et des critères de la liste d'exclusion permettent de prendre en compte différentes étapes du cycle de vie du produit.

L'évaluation Green Star « Cuivre et laiton » se concentre sur la phase des matériaux du cycle de vie du produit, pour les produits dont cet aspect présente un impact potentiel important. Le programme Green Star exclut les produits qui peuvent présenter d'autres aspects néfastes pour l'environnement liés aux phases de mise au rebut en cours d'utilisation ou en fin de vie.

Critère 2 :

Éligibilité au programme Green Star



Les critères pour le label « Cuivre et laiton » sont les suivants :

- Le métal doit représenter au moins 50 % des matériaux du produit en poids.
- Pour le laiton :
 - Le laiton doit être recyclé. Le laiton doit contenir 90 % ou plus (en poids) de laiton recyclé.
- Si le cuivre est évalué, il doit :
 - Être composé de cuivre recyclé. Le cuivre doit contenir 75 % ou plus (en poids) de cuivre recyclé.
 - Provenir d'un fournisseur certifié [Copper Mark](#). Il s'agit d'un système d'approvisionnement responsable.

Si les critères 1 et 2 sont remplis, un produit peut être retenu comme candidat au programme Green Star.

Vérification et confirmation du statut Green Star

- ✓ Tous les produits désignés sont évalués en interne par notre équipe de développement durable et soumis à l'ONG Bioregional pour validation externe. Les évaluations et la validation visent à déterminer si un produit répond aux critères 1 et 2. Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [cliquez ici](#)
- ✓ Une fois l'évaluation externe effectuée, le produit peut alors obtenir le statut Green Star.
- ✓ Une évaluation complète est effectuée chaque année pour s'assurer que tous les produits continuent de répondre aux critères de sélection.



Critères de la liste de critères d'exclusion relatifs au cuivre et au laiton

Cette liste répertorie les caractéristiques ou les aspects des produits qui les rendent inéligibles au programme Green Star :

Le produit ne doit pas :

- ✘ Inclure un critère de la liste de critères d'exclusion indiqué sur l'une des autres fiches techniques du programme Green Star.
- ✘ Piles et batteries à usage unique ou produits fournis avec des piles à usage unique.
- ✘ Figurer sur la liste suivante de produits énergivores :
 - Chauffage au sol par câbles électriques.
 - Sèche-serviettes électriques.
 - Dispositifs de chauffage ou de refroidissement extérieurs.
 - Chauffe-eau non isolés.
- ✘ Figurer sur la liste suivante de produits consommant beaucoup d'eau :
 - Piscines et accessoires.
 - Spas et accessoires.
 - Produits consommant de l'énergie (ex. : éclairage, appareils électroménagers de cuisine, radiateurs et outillage électroportatif) ne répondant pas aux normes des fiches techniques Green Star « Économiser l'énergie à la maison ».
 - Produits utilisant de l'eau (ex. : robinets et douches) ne répondant pas aux normes des fiches techniques Green Star « Économiser l'eau à la maison ».
- ✘ Figurer sur la liste suivante de produits associés à une mauvaise qualité de l'air :
 - Produits thermiques.
 - Produits pour barbecue au charbon de bois ou produits de chauffage à combustible solide.
- ✘ Produits dont l'emballage contient du PVC ou du polystyrène expansé.
- ✘ Produits contenant du bois ou du papier qui ne respectent pas la Politique relative à la préservation des forêts de Kingfisher.
- ✘ Produits contenant de l'huile de palme, du coton, du caoutchouc ou du cuir, sans preuve que ces matériaux proviennent de sources gérées durablement.

Vérfié en juillet 2025

